



TENNIS

Votre enfant va faire du tennis sur le temps périscolaire, voici **quelques informations utiles.**

- **votre enfant sera licencié au club** et sera donc membre à part entière ; il pourra ainsi participer à toutes les activités proposées tout au long de l'année en dehors de son cours : stage pendant les vacances de printemps.
- il devra porter des **chaussures de sports** (pas de semelles noires car elles laissent des traces sur le terrain) ;
- vous devrez acheter une **raquette** (demandez conseil au rayon tennis de Décathlon pour la taille, environ 10 à 15€ pour les premiers prix) , le club pourra prêter une raquette en cas d'oubli.
- **en fonction de la météo**, prévoyez la casquette, une bouteille d'eau.
- votre enfant mangera le **goûter** que vous lui aurez donné juste avant de commencer l'activité.

Si vous rencontrez un souci ou si vous avez des questions :

- l'équipe dirigeante du club : 06 26 95 18 59 ou 06 22 17 35 62
- le moniteur Anthony LOPEZ : 06 70 17 21 18

Si votre enfant doit être absent, merci de prévenir le moniteur par sms en donnant le prénom et le nom de votre enfant.

Bien cordialement.

L'équipe dirigeante du Tennis Club La Roquelongue